

ACTION

Lettre aux actionnaires
d'Air France-KLM
Mai 2016

air

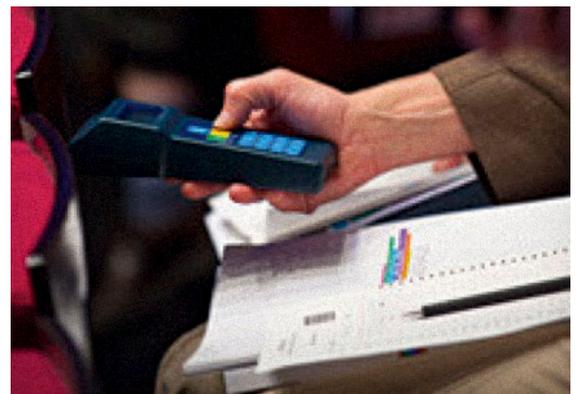
★ SPÉCIALE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ★



Participer à l'Assemblée Générale

L'**Assemblée Générale** qui se réunit chaque année, constitue un **moment fort dans la vie du Groupe**. C'est une occasion privilégiée de vous présenter les résultats et l'évolution de notre activité.

Tout actionnaire qui le souhaite peut assister à l'assemblée et voter personnellement, ou se faire représenter, voter par correspondance ou par internet ou encore donner pouvoir au Président. **Chacun dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions**, toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions inscrites au nominatif depuis au moins 2 ans...



[Lire la suite page 2](#)

Conditions préalables de participation à l'Assemblée Générale

Pour assister personnellement à cette assemblée, vous y faire représenter, voter par correspondance (par Internet ou en utilisant le formulaire papier), ou donner pouvoir au Président, **vous devez préalablement justifier de votre qualité d'actionnaire, par l'enregistrement comptable de vos titres à votre nom au 2^e jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure (heure de Paris), soit le mardi 17 mai 2016 à zéro heure (heure de Paris) :**

- dans les comptes de **titres nominatifs** tenus par la Société Générale ;
- dans les comptes de **titres au porteur** par votre intermédiaire financier habilité assurant la gestion de votre compte titres (banque, société de bourse, courtier en ligne...).

Pour les actionnaires au porteur, ce sont en effet les intermédiaires habilités qui tiennent les comptes de titres au porteur qui justifient directement la qualité d'actionnaire de leur client auprès du centralisateur de l'assemblée par la production d'une attestation de participation qu'ils annexent au formulaire unique qui sert à la fois au vote par correspondance, au vote par procuration, ou à demander une carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Participer en utilisant Internet avant l'assemblée

Depuis 2014, Air France-KLM est connecté à VOTACCESS, la plateforme de vote pré-assemblée de la Place de Paris. Les actionnaires détenant des titres au porteur qui le souhaitent, peuvent ainsi faire une demande de carte d'admission, voter à distance, désigner ou révoquer un mandataire par Internet, à partir du site de leur intermédiaire financier.

- ▶ **Elle sera ouverte du 25 avril 2016 à 11h00 au 18 mai 2016 à 15h00.**

Toutefois, afin d'éviter toute saturation éventuelle du site VOTACCESS, il vous est recommandé de ne pas attendre la veille de l'assemblée pour voter.

Comment poser une question à l'assemblée ?

L'Assemblée constitue un moment privilégié au cours duquel vous aurez la possibilité de poser une question au Président lors de la séance de questions-réponses précédant le vote des résolutions. Vous pouvez également

formuler une question écrite. Ces questions écrites doivent être adressées par lettre recommandée avec avis de réception à Air France-KLM – AFKL.SG – Tremblay-en-France – 95737 Roissy-Charles-de-Gaulle Cedex, au plus tard quatre jours ouvrés avant l'Assemblée générale, soit le 12 mai 2016, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte soit au nominatif soit au porteur. Une réponse commune pourra être apportée à ces questions dès lors qu'elles présenteront le même contenu. Il est précisé que les réponses aux questions écrites pourront être publiées sur le site de la société **www.airfranceklm.com** dans une rubrique consacrée aux réponses aux questions écrites des actionnaires et seront alors réputées avoir été données

Comment se procurer les documents relatifs à l'assemblée ?

Pour consulter le document de référence (contenant notamment les comptes sociaux et consolidés et le rapport de gestion du Conseil d'administration), il vous suffit de :

- vous rendre sur le site Internet **www.airfranceklm.com** sur lequel vous pourrez également accéder aux autres publications du Groupe ainsi qu'à tous les documents et informations prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce ; ou
- compléter le formulaire de demande d'envoi de documents figurant en dernière page de la brochure de convocation également disponible sur le site internet, et de le retourner à la Société Générale – Service Assemblées – CS 30812 – 44308 NANTES Cedex 3.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service actionnaires à l'adresse suivante : **mail.actionnaires@airfranceklm.com**

IMPORTANT

Comme nous vous l'indiquons dans votre lettre *ACTION'air* parue le mois dernier, au sujet de la digitalisation de la lettre du club, le choix s'est porté sur le maintien d'une parution annuelle en version papier et la mise en place d'une unique version électronique pour les autres parutions.

Vous continuerez de recevoir la lettre du mois d'avril, précédent l'Assemblée générale, et les autres éditions seront disponibles sur notre site internet : **www.airfranceklm.com**, rubrique actionnaires.

Pour continuer d'être informé personnellement de ces parutions, n'oubliez pas de nous indiquer votre adresse e-mail à : **mail.actionnaires@airfranceklm.com**.

Assemblée générale du 19 mai 2016

L'Assemblée générale aura lieu le 19 mai à 14:30 au Carrousel du Louvre - 99, rue de Rivoli - 75001 Paris.

Si vous souhaitez assister à l'Assemblée générale :

Il vous suffit de détenir au moins une action, au plus tard le 17 mai 2016 à 00:00 (heure de Paris).

• Vous êtes actionnaires au nominatif (pur/administré en France) :



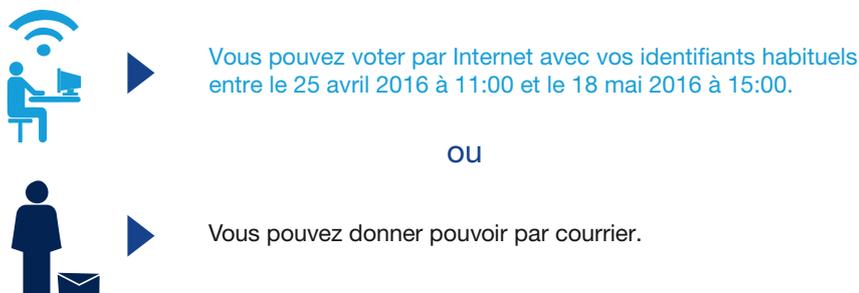
Actionnaires au nominatif : si vous avez oublié de faire la demande de carte d'admission, vous pourrez participer à l'Assemblée sur présentation d'une pièce justifiant votre identité.

• Vous possédez des titres au porteur :



Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée générale, vous avez la possibilité de :

• Vous êtes actionnaires au nominatif (pur/administré en France) ou vous possédez des titres au porteur :



Les formulaires de vote par correspondance peuvent être obtenus :

Sur www.airfranceklm.com ou auprès de la Société Générale en France - Service Assemblées - CS30812 - 44308 NANTES Cedex 3.

1 Date limite de réception du formulaire de vote par correspondance par la Société Générale : 16 mai 2016
Pour tout complément d'information : Air France-KLM "Relations actionnaires" 01 49 89 50 50 ou mail.actionnaires@airfranceklm.com



MES RENDEZ-VOUS

Assemblée Générale

Jeudi 19 mai 2016

Prochaines publications

Mercredi 4 mai 2016

Résultats 1^{er} trimestre 2016

Prochaines invitations

Mercredi 18 mai 2016

**Spectacle de danse
"Avant toutes disparitions"**

par Thomas Lebrun

Nombre de places limitées

Inscriptions par email à :
mail.actionnaires@airfranceklm.com
jusqu'au 10 mai inclus

**Prochaines réunions
en Province**

Jeudi 2 juin 2016

**Lille avec Les Échos
et Investir**

**Prochaines réunions
du Comité des actionnaires**

21 septembre 2016

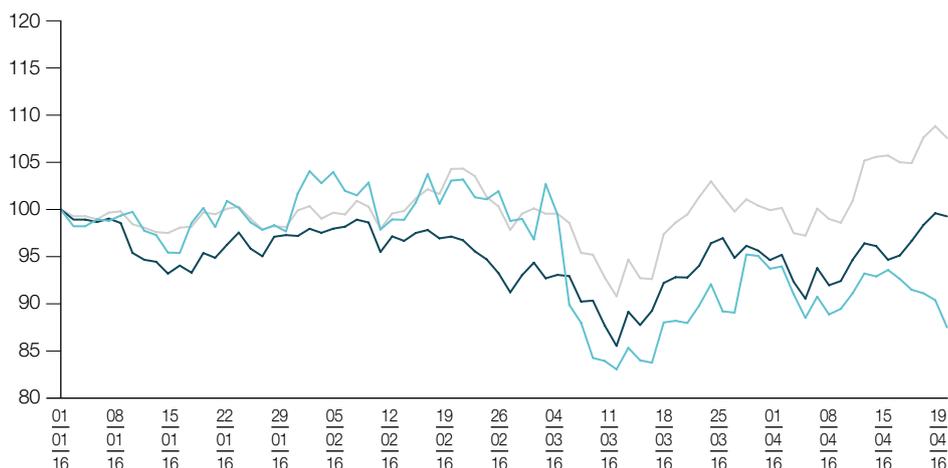
30 novembre 2016

Mon action

Évolution du cours

Janvier à avril 2016

— AF-KLM : -0.5%
— CAC 40 : -11.3%
— SBF 120 : -15.2%



Repères

Éligible au SRD et peut-être détenue au sein d'un PEA

PRÉSENCE DANS LES PRINCIPAUX INDICES

Nationaux : CAC Mid 60
SBF 120
AEX-index

Globaux : DJ Eurostoxx 600

Sectoriels : DJ Eurostoxx 600 Travel & Leisure

Indice Euronext FAS IAS des valeurs ayant un actionariat salarié significatif

Service titres :

Société Générale

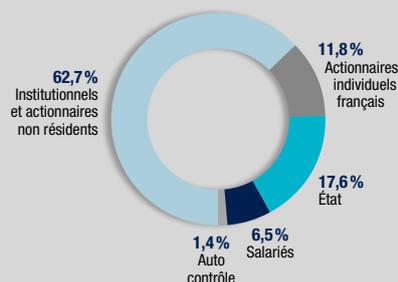
SBO/CSS/BOC
32 rue du Champ de Tir
CS 30812
44308 Nantes Cedex 3

PLACE DE COTATION

Euronext Paris et Amsterdam

Code ISIN action FR0000031122
Code Reuters AIRF.PA
Code Bloomberg AAFP
OTC Market AFLYY

ACTIONNARIAT AU 31/12/2015



Contacts

Site web : www.airfranceklm.com

Par courrier :
Air France-KLM
Relations actionnaires
FI.IR
95735 Roissy Ch. de Gaulle Cedex

Par e-mail :
mail.actionnaires@airfranceklm.com